



Cette formation est organisée depuis 1975 par les Cercles des Naturalistes de Belgique a.s.b.l. en collaboration avec l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature a.s.b.l.

Cette session est placée sous l'égide du Centre Marie-Victorin de Vierves-sur-Viroin associé à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux.

CONTENU: initiation aux sciences de la nature (modules de: botanique, mycologie, ornithologie, entomologie, mammalogie, écologie, pédologie, climatologie, géologie,...) et aux différents aspects humains, législatifs, sociaux et pédagogiques de la conservation de la nature. La formation, théorique et pratique, sur le terrain et en laboratoire, est dispensée par des spécialistes en chaque discipline.

DUREE DE LA FORMATION: 3 ans maximum! La formation théorique et pratique a lieu la première année (9 week-ends de février à octobre). L'examen et les deux week-ends complémentaires (méthodologie-communication et pratique professionnelle) ont lieu durant la deuxième année. Le mémoire, l'excursion guidée en compagnie d'un public et d'un observateur extérieur ainsi que les 5 fiches de compte-rendu d'excursions doivent être remis ou réalisés au plus tard durant la troisième année. Les modules manqués peuvent être rattrapés dans une autre session.

FREQUENCE DES MODULES LA PREMIERE ANNEE: un à deux week-ends complet en internat par mois, avec une interruption durant les vacances scolaires. Le week-end commence le samedi à 9 h 30 et se termine le dimanche vers 17 heures. La soirée du samedi est occupée par certains modules, travaux pratiques et excursions.

BREVET: l'obtention du brevet de "GUIDE-NATURE" (titre déposé par le Benelux) est conditionnée par :

- 80 % de présence effective à la formation, 70 % à la cote globale (examen + mémoire + excursion guidée en présence d'un observateur extérieur), avoir suivi les 2 week-ends de pédagogie et de pratique professionnelle; 5 excursions naturalistes guidées par un guide compétent (+ 5 petits rapports à rédiger). **Les candidats qui ne peuvent (ou ne veulent...) satisfaire à ces conditions peuvent, néanmoins, obtenir sur demande: UNE ATTESTATION DE FREQUENTATION** (celle-ci ne donne aucun droit à utiliser le titre de guide-nature ultérieurement).

CONDITIONS D'ADMISSION: avoir 16 ans minimum au début de la formation (pas de limite d'âge) et manifester un intérêt certain pour la nature et le désir de faire partager les connaissances acquises. La formation s'adresse à tous les curieux de nature, notamment aux enseignants, aux membres des sociétés naturalistes et de protection de l'environnement et des mouvements socio-culturels.

REMARQUES: il n'est pas autorisé de fumer durant la formation, ni dans les locaux du Gîte des Jeunes pour l'Environnement, du Coup de Cœur, du Centre Marie-Victorin et durant les excursions. **Nous demandons aussi de "déconnecter" les GSM durant la formation !**

Droit d'inscription: **305 EUROS** représentant les frais d'organisation, d'assurance et l'ensemble des notes (**45 EUROS** constituant une caution qui sera restituée à la fin de la formation si tous les repas ont été payés lors de chaque week-end), payables au compte **001-1209594-80**. En cas de désistement avant le premier cours, une somme de **20 EUROS** sera retenue pour frais administratifs engagés. Les candidats paient, en plus lors de chaque week-end, les frais de nourriture, d'hébergement et de fonctionnement : **45 EUROS** par week-end. Le logement et les repas sont assurés par le Centre Marie-Victorin. Les personnes qui ne savent pas participer à un week-end doivent prévenir le secrétariat le plus tôt possible, sinon le week-end devra quand même être payé (repas réservés à l'avance!).

Pour les Français, remplir et renvoyer le formulaire et nous envoyer un chèque en **EUROS** libellé au nom des **C.N.B. (compte n° 00032917001)**.

DEBUT DE LA FORMATION : **Février 2011** au Gîte pour l'Environnement (ancienne gare de Vierves-sur-Viroin).

COMMENT S'INSCRIRE: en renvoyant le formulaire ci-joint et en payant le droit d'inscription (qui fait office d'inscription définitive).

Des questions ? : tél. 0032(0)60/39 98 78 du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 ou 0032(0)60/31 13 83 tous les jours de 8h15 à 9h15 ou par fax: 0032(0)60/39 94 36 ou par courriel : cnbformations@gmail.com

ou par courrier: Cercles des Naturalistes de Belgique, Rue des Ecoles 21– BE-5670 Vierves-sur-Viroin (Belgique).

Visitez notre site www.cercles-naturalistes.be